

Suisses de France à l'écoute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BORDEAUX

Convoqués par les soins du Consulat général de Suisse, à Bordeaux, près de 50 compatriotes des Pyrénées, principalement des régions de Tarbes et de Pau, se sont réunis le dimanche 1^{er} mai 1960 pour constituer définitivement l'Amicale Suisse des Pyrénées.

Après lecture des statuts qui permettront la création d'une section à Pau, les premières décisions furent prises et marquèrent la volonté de toutes les personnes présentes de concrétiser l'effort nécessaire pour donner une vie active à ce nouveau groupement.

Les exposés du Consul Général sur les modifications concernant l'assurance-vieillesse survivants et invalidité, le Fonds de solidarité et la taxe militaire retinrent l'attention des assistants, de même que les entretiens qui suivirent sur les buts poursuivis par l'Union des Sociétés Suisses de France.

MARSEILLE

FEDERATION DES SOCIETES SUISSES

Le 30 avril dernier, s'est tenue, sous la présidence de M. Henri Reichert, l'Assemblée générale des délégués de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille.

Cette Fédération, qui gère la Maison Suisse, a également pour but de soutenir les activités patriotiques des diverses sociétés de la métropole phocéenne. Elle se tient en liaison étroite avec nos autorités, le Secrétariat des Suisses à l'étranger et l'Union des groupements suisses en France.

Dans son allocution, le Président Reichert s'est plu à relever les efforts accomplis par les différentes associations, la bonne entente régnant entre elles, qui est si favorable au but poursuivi par la Fédération. Il retraça brièvement les manifestations qui ont intéressé l'ensemble de la Colonie Suisse, en soulignant le vif succès remporté par l'apéritif traditionnel du début de l'année auquel le Consul général et Mme Thiébaud avaient si simplement convié tous les compatriotes. M. Reichert

rappela ensuite la réunion du 14 mai 1959, à Royaumont — sous la haute présidence de M. l'Ambassadeur Pierre Micheli — où furent créés l'Union des groupements suisses en France et « Le Messenger Suisse de France. Il exprima sa conviction sur l'importance et l'utilité de ces deux réalisations dues à l'appui précieux de notre Ambassadeur et forma des vœux pour leur avenir.

Puis l'Assemblée passa à l'élection de son nouveau Comité qui fut nommé à l'unanimité : Président : M. Arthur Biedermann ; Vice-Présidents : MM. Laurent Gertsch et Marcel Gehrig ; Trésorier : M. Ch. H. Chérix.

M. Oscar Blanc, Président du Cercle Helvétique, remercia ensuite, au nom de tous, M. Reichert, Président sortant, pour sa longue gestion et l'inlassable travail qu'il fournit pour le bien de la colonie.

NANCY

UNE EXPOSITION SUISSE A NANCY

Suivant la tradition, Nancy vient de célébrer l'anniversaire de la journée fameuse du 5 janvier 1477, où, sous les murs de Nancy assiégée par ses troupes, Charles le Téméraire, Grand-Duc d'Occident, fut défait par les forces lorraines commandées par le Duc René II, auxquelles vinrent se joindre des contingents suisses, dont l'intervention fut déterminante sur l'issue de la bataille.

Chaque année, sous les auspices de « La Citadelle », société d'histoire militaire, présidée par M. Bichet, Nancy commémore la défaite du « Téméraire », par des manifestations à la fois historiques et culturelles. Cette année, le Comité du Souvenir de la Bataille de Nancy a décidé de donner à la reconnaissance des Lorrains envers leurs alliés de 1477, un sens positif, en invitant la Suisse à présenter, dans la capitale lorraine, une exposition de ses produits, dont M. Raymond Pinchard, sénateur-maire, accepta la présidence d'honneur.

Celle-ci, organisée avec le concours des services diplomatiques suisses en France, a été inaugurée en présence de M. W. Senger, conseiller d'ambassade, chargé des questions

économiques, et de M. M. Studer, consul de Suisse à Strasbourg, ainsi que de nombreuses personnalités. Cette manifestation, dont tous les frais ont été assumés par les organisateurs, connaît actuellement un grand succès.

Lors de cette inauguration, le carillon de l'église votive de Bonsecours sonna en l'honneur des Suisses et une réception eut lieu à l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle les Lorrains exprimèrent leur reconnaissance envers les contingents helvétiques qui avaient sauvé leur ville aux heures tragiques de 1477.

L'exposition suisse, installée dans la Galerie Corbin, a une étendue de stands beaucoup plus grande que la participation helvétique à la Foire de Lyon. L'horlogerie est en tête avec une montre d'une valeur d'un million d'anciens francs, qui fait l'objet d'une surveillance spéciale. Puis viennent de nombreux appareils de précision de tous genres, des machines de bureau, des machines à coudre, des produits alimentaires, des broderies et des textiles et même des couples de poupées en costumes nationaux.

Au point de vue culturel, trois de maisons d'édition : La Baconnière, Le Griffon et La Guilde du Livre, ont apporté un très bel échantillonnage de livres suisses. On y remarque le fameux ouvrage de Hilber : « Wir Eidgenossen », considéré comme une des meilleures chroniques des guerres de Bourgogne, qui sera offert, après l'exposition, au Musée Lorrain.

Le tourisme est également fort bien représenté et des films documentaires, montrant soit l'industrie suisse au travail, soit nos sites les plus pittoresques, ont été projetés durant toute l'exposition, c'est-à-dire du 23 avril au 8 mai.

Une réception folklorique a permis aux Lorrains de faire connaissance avec la viande séchée des Grisons et d'apprécier les vins de nos différents cantons. « L'Est Républicain », le grand quotidien de Nancy, a publié des articles enthousiastes sur ces manifestations franco-helvétiques, déclarant que « cette exposition répond pleinement aux intentions du Comité du Souvenir de la Bataille de Nancy, qui a voulu traduire, sur le plan présent, le plus positif, le sentiment de reconnaissance dont la Lorraine se reconnaît volontiers débitrice envers la Suisse ».

Robert VAUCHER.

NORMANDIE

Chaque année, la société suisse « Helvétia » du Havre, organise une journée champêtre pour ses membres.

Profitant que, maintenant, le pont de Tancarville relie, sans difficulté, les deux parties d'une Province coupée, depuis des temps immémoriaux par le fleuve et surtout son estuaire ; la vieille société suisse, animée par son jeune et dynamique président, M. Boesch, prit l'initiative de venir s'ébattre sur les pelouses verdoyantes de la rive gauche de la Seine.

Très flattés de cette incursion en terre Basse-Normande, patrie de Guillaume de Normandie, point de départ du Riche Pays d'Auge, chanté par les poètes, les grands écrivains comme de La Varenne, les jeunes groupements helvètes de cette région demandèrent de se joindre à leurs compatriotes.

Et ce fut, sur la charmante colline dominant la Seine, aimablement nommée Côte de Grâce, qu'eut lieu ce rassemblement.

De ce point culminant, l'on découvre toute la rive droite du fleuve ; Le Havre, où l'on observe très nettement les gros transatlantiques ; Port-Jérôme, d'où miroitent les énormes réservoirs pétroliers, etc... Au pied du Mont la coquette ville de Honfleur, chère aux peintres de toute école, patrie d'Alphonse Allais, chantée par Mme Larue-Mardrus ; enfin, à gauche, les célèbres plages mondaines.

Bref, la journée fut d'autant mieux réussie que le ciel fut de la partie et, dans la cour plantée de pommiers aux dernières fleurs, 120 personnes se trouvèrent rassemblées à l'Hôtel-Ferme de la Grande-Cour.

Aux Suisses du Havre s'étaient donc joints des délégations de Rouen, Lisieux, Caen, Isigny même (130 km.). Et l'on se mit à table dans une ambiance « du tonnerre » pour déguster un menu local admirablement servi.

Quelle joie pour Bernois, Vaudois, Neuchâtelois, Thurgoviens, Tessinois même, sans oublier Genevois et Lucernois et Bâlois, de se trouver mêlés ; de rencontrer ainsi fortuitement une payse, un ami d'école, etc., etc...

Bien qu'il n'y eut pas de discours à proprement parler, M. le Consul Albrecht, un des pionniers de cette création de sociétés régionales, remercia les organisateurs de cette journée, incita tout le monde à l'union et, par conséquent à la solidarité. Lui répondirent M. Boesch pour Le Havre, Biemann pour Lisieux et ses filiales caennaises et manchotes ; tandis que M. Strohmeier, de Rouen, vétéran des réunions, tant en France qu'en Suisse, instruisit l'auditoire des problèmes qui devaient se débattre à Nice, à la fin du mois de mai et pour lesquels il a été investi des pouvoirs de toutes les associations de Normandie pour l'Assemblée générale des Suisses de France.

Chants, yodlés, suivirent ces courtes péroraisons, tandis que les jeunes allaient se dégourdir les jambes en dansant force sambas, cha-cha-chas sur le plancher du kiosque champêtre.

En résumé, très belle, bonne et fructueuse partie.

L. B.

PARIS

L'Ambassade de Suisse en France communique :

« Un accord, conclu le 23 octobre 1959, entre la Suisse et la Yougoslavie, prévoit le rachat des obligations, de propriété suisse ou liechtensteinoise, de différents emprunts serbes et yougoslaves (obligations en « francs Germinal », et en « francs Poincaré »).

L'acceptation de l'offre de rachat par les propriétaires des titres doit être donnée, en vertu des dispositions de l'accord, avant le 29 octobre 1960. Ce délai étant préremptoire, les demandes présentées après cette date ne pourront, en aucun cas, être encore prises en considération. Les Autorités suisses ne seront également pas en mesure de soutenir les revendications des créanciers qui ne feraient pas usage de l'offre de rachat.

Les ressortissants suisses ou liechtensteinois en possession d'obligations visées à l'accord et n'ayant pas encore remis leur déclaration, sont invités à s'annoncer d'urgence à l'Ambassade de Suisse, à Paris, 142, rue de Grenelle. ou, le cas échéant, au Consulat de Suisse dont ils dépendent.

Les propriétaires de titres déjà annoncés à la suite de l'enquête effectuée en 1959 seront prochainement informés de l'offre et des conditions de rachat. »

PONTARLIER

La Société Suisse de Pontarlier, président M. Chabloz, avait organisé, le samedi 4 juin, grande salle du Café Français, à Pontarlier, une petite soirée intime réservée à ses membres et leur famille.

Animée par le sympathique M. Colin, le fin comique de notre ville, et par M. Emile Fuchs, virtuose accordéoniste des Verrières-Suisses, cette réunion, rehaussée par la présence inopinée de M. le Consul de Suisse à Besançon, se déroula dans la plus franche gaieté.

Le président souligna que c'est par de tels rassemblements qu'il était possible de conserver des contacts étroits entre compatriotes de cette région.

C'est tard dans la nuit que chacun se sépara, se donnant rendez-vous pour le 1^{er} août, au soir, jour de notre fête nationale.

En résumé, excellente soirée que la Société Suisse de Pontarlier se propose de renouveler souvent.



fabricque
le plus petit
roulement à billes
du monde
diamètre : 1,10 m/m

Roulements à billes miniatures S.A. Bienne (Suisse)

Représ. : W. BAEHNI, 147, rue A.-Silvestre, COURBEVOIE (Seine) - DEF. 46-54